



La Fédération lance un programme dans plusieurs établissements, tout en insistant sur le fait que l'athlétisme soit ouvert aux enfants comme aux seniors.

L'ATHLÉTISME VEUT FAIRE BOUGER L'ÉCOLE



SANDRINE LEFÈVRE

Courir, sauter, lancer... Philippe Boidé, directeur du pôle développement à la Fédération française d'athlétisme, en est persuadé : « L'athlétisme est le sport formateur numéro un, celui qui permet d'acquérir toutes les aptitudes physiques dont on a besoin. » Avec la crise sanitaire, la FFA a perdu 45 000 licenciés, soit 15 % de ses effectifs. L'heure est donc à la reconquête et, pour cela, la Fédération a doté ses 2 500 clubs d'outils afin de convaincre les Français d'adhérer.

Des Français de tous âges, car le panel d'activités proposées est large : du baby-athlé dès 4 ans, des compétitions pour les enfants et les adultes, de l'athlétisme-loisir, du sport-santé, du running... À chaque fois avec des coachs spécialisés. « On nous a démontré qu'on pouvait pratiquer

n'importe quel sport avec une application sur son smartphone et en autonomie complète... Nous, on est convaincus que la meilleure façon de progresser et de s'éclater est d'intégrer un club », souligne Philippe Boidé.

Les structures sont invitées à communiquer, à expliquer aux futurs adhérents que « l'athlétisme permet de s'épanouir », que c'est un sport « naturellement adapté aux règles sanitaires ». La FFA propose, elle, des kits, et notamment des réductions pour s'abonner à la chaîne Athlé TV, nouvellement créée.

Surfer sur la vague Paris 2024

Pour capter un nouveau public, la Fédération déploie également un dispositif, Je bouge athlé !, dans plusieurs établissements scolaires. « Deux grands plans natio-

naux ont été lancés par le ministère de l'Éducation et des Sports dans les écoles : le savoir-nager et le savoir-rouler. Nous, on imagine aussi un savoir-bouger, poursuit Philippe Boidé. Le savoir-bouger, c'est qu'à un moment donné chaque enfant puisse pratiquer une activité physique, et l'athlétisme, à travers tout son programme de motricité, est parfaitement adapté. »

Profitant de l'effet Jeux olympiques de 2024 à Paris, le gouvernement a pour objectif d'intégrer trente minutes d'activité physique par jour à l'école. La FFA prend donc la balle au bond et accélère un dispositif expérimenté l'an passé. « On aimerait que ces trente minutes puissent se faire autour de l'athlétisme et de la découverte de la coordination, de la souplesse, de la force, de l'endurance. » Durant l'année scolaire, une centaine

de clubs, mobilisés grâce à des subventions de l'Agence nationale du sport (ANS) et de la FFA, vont créer des passerelles avec des établissements scolaires et les collectivités.

« Les fédérations ont un devoir de santé publique »

« Le principe est que le club vienne avec un dispositif clés en main. Il est lancé par un événement, qui peut être une opération découverte de l'athlétisme, la diffusion du film *La Couleur de la victoire*, ou le *Diagnoforme*, un outil d'évaluation. L'école s'engage ensuite à mettre en place trente minutes d'activité par jour, avec l'aide ou non de l'entraîneur du club. On lui met à disposition notre kit pédagogique Je bouge !, qui permet de faire des activités physiques en autonomie, pendant la pause, en classe ou dans la cour de récréation. »





La Fédération ne s'en cache pas : elle espère, grâce à cette entrée dans les établissements, attirer de nouveaux enfants dans ses clubs. « Le ministère a souhaité qu'il y ait une meilleure collaboration entre les différentes écoles, le sport scolaire et les associations, pour que chacun apporte son savoir-faire, rappelle Philippe Boidé. C'est une opportunité incroyable. Les fédérations ont également un devoir de santé publique, un devoir de rectifier réellement les mauvaises statistiques qu'on a sur l'état physique des enfants. Nos bambins ne peuvent pas perdre chaque année de la condition physique. On se doit de trouver des solutions. »

30

minutes d'activité physique quotidienne à l'école minimum. C'est l'appel lancé par le ministère de l'Éducation.

15%

des effectifs de la Fédération française d'athlétisme ont fait défection à cause de la crise sanitaire, soit 45 000 licenciés.



ILLUSTRATION LP

« L'athlétisme est le sport formateur numéro un, celui qui permet d'acquérir toutes les aptitudes physiques dont on a besoin », martèle Philippe Boidé, directeur du pôle développement à la Fédération.



ABACA / ICON SPORT

Kevin Mayer, recordman du monde du décathlon.





ISTOCK

